



**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

<b>Politiques et orientation stratégique</b>			
<i>Vérification des pratiques de gestion : Secteur des politiques et de l'orientation stratégique</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 2013-11-21</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DE PROGRAMME</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une réunion de tout le personnel sera organisée pour communiquer, expliquer et préciser les rôles et les responsabilités du SPOS.</li> <li>▪ Les gestionnaires continueront de rencontrer de façon formelle les employés deux fois par année afin d'établir conjointement les objectifs en matière de rendement pour la période à venir et de discuter des progrès accomplis au cours de la période précédente et des possibilités d'amélioration afin d'assurer la mise en place d'un cycle régulier de rétroaction et de planification du rendement. Ces discussions offriront des occasions supplémentaires d'examiner les responsabilités et obligations redditionnelles au regard du plan d'activités du SPOS et de la nouvelle Directive sur la gestion du rendement.</li> </ul>	<p align="center">Avril 2014</p> <p align="center">Octobre à novembre 2013 et mars 2014</p>	<p><b>État : En cours d'exécution</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans le cadre de l'exercice continu de planification et de gestion du rendement, les superviseurs du SPOS se sont réunis avec l'ensemble du personnel entre avril et mai 2013, puis en octobre et novembre 2013. Les employés ont reçu à cette occasion une rétroaction sur le rendement et des suggestions d'améliorations; des réunions supplémentaires ont eu lieu lorsqu'elles étaient nécessaires.</li> </ul> <p>Les objectifs de rendement et la rétroaction ont été documentés et approuvés par les parties; un taux d'achèvement de 100 % a été obtenu pour le secteur. Les examens finaux du rendement pour 2013-2014 sont en cours et les accords sur la mesure du rendement 2014-2015 sont aussi à l'étape d'approbation finale.</p> <p><b>SVE : La mise en œuvre se poursuit. Les recommandations seront considérées comme classées une fois que le SPOS aura réuni tout le personnel en vue de communiquer, d'expliquer et de préciser ses rôles et responsabilités (prévu pour avril 2014).</b></p>
2. Le sous-ministre adjoint principal	<b>Suivi :</b>		

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

<b>Politiques et orientation stratégique</b>			
<i>Vérification des pratiques de gestion : Secteur des politiques et de l'orientation stratégique</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 2013-11-21</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DE PROGRAMME</b>
<p>du Secteur des politiques et de l'orientation stratégique devrait, dans le cadre de l'initiative actuelle visant la formulation d'un plan stratégique sur les RH mis à jour pour le Secteur, voir à l'établissement de stratégies et d'activités de RH qui favorisent une gestion proactive des principaux problèmes de RH (rétention du savoir organisationnel, planification de la relève, concrétisation des profils de compétences cibles, etc.) d'une manière qui concorde avec la filière redditionnelle et la structure organisationnelle du Secteur. Les activités devraient comprendre une mise à jour de l'analyse de l'effectif et de l'analyse de la conjoncture menées en 2011.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le SPOS mettra à jour son plan stratégique intégré de gestion des RH pour 2014-2015 à 2016-2017.</li> <li>▪ Selon une analyse de l'effectif courante (2013), l'équipe de direction du SPOS a déterminé que la capacité d'élaboration de politiques est un domaine qui mérite plus d'attention. La restructuration du Ministère et du Secteur signifie que le SPOS a absorbé des unités opérationnelles qui ne sont pas familières avec la fonction d'élaboration de politiques. Ainsi, le SPOS a élaboré Conférences fédérales : Initiatives de renforcement des capacités en élaboration des politiques, un programme d'apprentissage et de perfectionnement original, interne, conçu pour renseigner sur l'environnement politique et développer la capacité du</li> </ul>	<p>Février 2014</p> <p>En cours</p>	<p><b>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le SPOS a mis à jour son plan des RH stratégique intégré pour 2014-2015 à 2016-2017, y compris les stratégies pour régler les problèmes liés aux RH dans le contexte des limites budgétaires.</li> </ul> <p><b>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Secteur a poursuivi la mise en œuvre de son initiative de développement des capacités intitulée « FedTalks ». Deux séances supplémentaires, « Sources de données pour la prise de décisions fondées sur des faits » et « Voir le portrait d'ensemble », ont eu lieu au cours du trimestre, ce qui en porte le nombre total à cinq.</li> </ul>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

<b>Politiques et orientation stratégique</b>			
<i>Vérification des pratiques de gestion : Secteur des politiques et de l'orientation stratégique</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 2013-11-21</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DE PROGRAMME</b>
	<p>Secteur, en particulier par le transfert des connaissances organisationnelles existantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le SPOS continuera son examen de la capacité d'élaboration de politiques à mesure qu'il met à jour son analyse du contexte et de l'effectif.</li> </ul>	En cours	<p><b>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</b> Le SPOS a mis à jour son plan des RH stratégique intégré pour 2014-2015 à 2016-2017, qui comprend une analyse FFPM sur l'effectif du SPOS de même qu'un plan d'action en matière de RH.</p> <p><b>SVE : La mise en œuvre est terminée. Clôture recommandée.</b></p>
<p>3. Le sous-ministre adjoint principal du Secteur des politiques et de l'orientation stratégique devrait élaborer une approche officielle et documentée de gestion du risque dans le Secteur, comportant un processus continu et une structure de gouvernance afin de déterminer, d'évaluer et de surveiller les risques et les mesures d'atténuation correspondantes. Cela devrait inclure l'établissement d'un profil de risque propre au</p>	<p><b>Suivi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le SPOS cerner, documentera et intégrera les risques, en particulier ceux rattachés aux aspects juridiques, aux partenariats extérieurs et aux partenariats avec le gouvernement dans le plan d'activités du Secteur de 2014-2015.</li> <li>Le SPOS gèrera les risques de son propre secteur dans tous les domaines au moyen de ses profils de risques, dans le cadre du processus</li> </ul>	<p align="center">Décembre 2013</p> <p align="center">Chaque trimestre</p>	<p><b>État : Demande de clôture (terminé)</b> <b>Mise à jour : En date du 31 décembre 2013</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le plan d'activités 2014-2015 de POS contient une section consacrée à l'évaluation des risques, dans laquelle POS cerne et atténue sept risques, y compris liés aux aspects juridiques, aux relations extérieures et aux partenariats gouvernementaux.</li> </ul> <p><b>État : En cours</b> <b>Mises à jour : En date du 31 décembre 2013</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les rapports trimestriels de POS intègrent la gestion des risques dans l'engagement de chacun des secteurs.</li> </ul>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

<b>Politiques et orientation stratégique</b>			
<i>Vérification des pratiques de gestion : Secteur des politiques et de l'orientation stratégique</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 2013-11-21</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DE PROGRAMME</b>
Secteur, faisant l'objet d'un suivi constant et d'une mise à jour régulière, qui reflète les obligations redditionnelles du Secteur et des directions générales.	d'établissement des rapports trimestriels.		<b>SVE</b> : La mise en œuvre est achevée en grande partie. Clôture recommandée
<p>4. Le sous-ministre adjoint principal du Secteur de la politique et de l'orientation stratégique devrait voir à ce que soient établies des mesures du rendement basées sur les résultats qui correspondent au mandat du Secteur, à ses obligations redditionnelles et aux services qu'il offre. Les éléments à communiquer sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• répertorier et valider les principaux résultats, groupes de clients et normes de service du Secteur;</li> <li>• fixer des normes qui encouragent l'efficacité et</li> </ul>	<p><b>Suivi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le SPOS s'assure que les résultats et les mesures du rendement du Secteur, y compris ceux en lien avec l'efficacité (relatifs au programme de gestion des droits des Métis et des relations avec les Indiens non inscrits et les Métis, sous-programme 1.2.4 de l'AAP d'AADNC pour 2014-2015) figurent dans le plan d'activités du SPOS et sont surveillés au moyen des rapports trimestriels et alignés sur la politique sur la SGRR et le CMR 2014-2015 officiel.</li> <li>▪ Les DG présentent à la direction du SPOS (tous les DG, les directeurs et les subordonnés directs des</li> </ul>	<p>Avril 2014 et chaque trimestre</p> <p>Octobre 2013 à janvier 2014</p>	<p><b>État : Demande de fermeture du dossier (terminé)</b> L'ordre du jour des réunions de chaque équipe de direction du SPOS pour octobre à janvier comprend une présentation sur le plan d'activités du SPOS (c.-à-d., priorité n° 1 – octobre : Planification et gestion des programmes politiques, législatifs et de recherche d'AADNC; priorité n° 2 – novembre : litiges et gestion des frais juridiques; priorité</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 MARS 2014**

<b>Politiques et orientation stratégique</b>			
<i>Vérification des pratiques de gestion : Secteur des politiques et de l'orientation stratégique</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 2013-11-21</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DE PROGRAMME</b>
<p>la qualité dans la prestation des services;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• établir des mécanismes de collecte, d'analyse et de déclaration des données.</li> </ul>	<p>directeurs généraux) leurs stratégies, mesures et progrès par rapport aux objectifs en matière de rendement pertinents au regard des priorités du plan d'activités du SPOS, afin de cerner les principaux résultats, groupes de clients et normes de service de la Direction générale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le SPOS répertorie ses principaux résultats par l'entremise du plan d'activités du Secteur et des normes de service sont définies pour la plupart des livrables (c.-à-d. affaires au Cabinet, affaires législatives, diffusion de données, rapports trimestriels, etc.).</li> <li>▪ Les mécanismes de collecte de données, d'analyse et d'établissement de rapports sont mis en place et diffusés dans le cadre du processus d'établissement des rapports trimestriels.</li> </ul>		<p>n° 3 – décembre : maintien des relations avec les Métis, les Indiens non inscrits et les organismes inuits; priorité n° 4 – janvier : diriger et promouvoir l'alignement stratégique et la gestion des cadres ministériels, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre en temps opportun de l'ensemble des principaux plans et rapports fondés sur les résultats).</p> <p><b>SVE : La mise en œuvre se poursuit.</b></p>